

Tavaux ce II mars 1957



L'aumônier de la Base de Tavaux

au

Capitaine BESSET cdt OPS 2° escadre

Base aérienne de Dijon,

Mon capitaine ,

Ayant reçu plusieurs protestations de pères de famille des communes de TAVAUZ-DAMPARIS et voisines, en tant qu'aumônier militaire de la Base de Tavaux, je tiens à vous faire connaître que vos pilotes tracent dans le ciel des dites communes avec la condensation de leurs réacteurs des figures obscènes qui demeurent de longues heures à la vue de tous les habitants et en particulier des enfants .

Je précise qu'il ne s'agit nullement d'un hasard ni d'interprétations saugrenues de l'imagination des gens . Ces faits ont été nombreux ces derniers jours à des dates et heures que je peux vous faire connaître

Sans doute n'y a-t-il aucune malveillance voulue de la part des pilotes, mais vous vous rendez compte des graves conséquences de tels procédés sur le plan moral et familial . Connaissant la réelle valeur morale des cadres de l'armée de l'air dont je suis fier d'assurer l'aumônerie, je suis sûr que vous interviendrez auprès de vos pilotes pour que cessent de tels actes portant un grave préjudice à la morale et à la réputation de l'armée de l'air.

J'aime à croire que cette démarche, faite en accord avec la Base, au capitaine commandant les opérations de la 2° escadre de la Base aérienne de Dijon sera suivie d'effet et que je n'aurai pas à porter cette requête plus haut, je vous prie de croire, mon Capitaine, à ma respectueuse considération .

Abbé MICHAUD

Aumônier S.R.I. TAVAUZ (Jura)